

Extrait du Spyworld Actu

<https://www.spyworld-actu.com/spip.php?article2563>

# La DGSE réservée sur l'affaire Clearstream dès 2004, selon "Le Monde"

- Défense - France -



Date de mise en ligne : mercredi 20 septembre 2006

---

Spyworld Actu

---

La Direction générale de la sécurité extérieure (DGSE) avait estimé dès juillet 2004 que les listings Clearstream adressés au juge Renaud van Ruymbeke par un corbeau était "une tentative de manipulation de la justice", révèle une note interne publiée par "Le Monde" daté de jeudi.

C'est un article de l'hebdomadaire "Le Point" du 8 juillet 2004 qui mentionnait pour la première fois les listings bancaires à l'origine d'une affaire d'Etat. "La DGSE effectuait (alors) le rapprochement entre les éléments publiés et ceux que lui avait apportés, un an plus tôt, M. Lahoud et exprimait une mise en garde très nette", selon le quotidien.

"En 2003 et dans un autre contexte, indiquait une note interne datée du 12 juillet, le service a obtenu des listes de comptes enregistrés chez Clearstream, transmises par Imad Lahoud, sous la forme de deux CD-ROM", selon la DGSE. "Ce listing est identique à celui que le 'corbeau' a envoyé aux magistrats du pôle financier. L'analyse de ces données incite à privilégier l'hypothèse d'une tentative de manipulation de la justice française par le 'corbeau'. Cette manoeuvre s'appuierait sur des liens imaginaires entre certains comptes et leurs soi-disant titulaires figurant dans les courriers anonymes", a précisé la note.

Malgré cette mise en garde, doublée par celle du général Philippe Rondot, Dominique de Villepin, alors ministre de l'Intérieur, a par la suite confié une enquête à la DST (Direction de la surveillance du territoire). Cette dernière n'a jamais été informée de la note de la DGSE, affirme "Le Monde".

Le quotidien croit également savoir que Dominique de Villepin devrait être convoqué prochainement par les juges d'instruction Henri Pons et Jean-Marie d'Huy. Le conseil des ministres doit donner son accord à une audition du Premier ministre.

Jean-Louis Gergorin, l'un des anciens vice-président d'EADS, et Imad Lahoud, informaticien du groupe aéronautique, ont été mis en examen dans l'affaire Clearstream pour "dénonciation calomnieuse". Le premier a reconnu avoir fait adresser anonymement au juge Van Ruymbeke les listings de l'affaire Clearstream. Le second nie toute manipulation de ces documents.

Ces documents accusaient faussement des personnalités, dont le ministre de l'Intérieur, d'avoir touché des rétro-commissions lors de la vente de frégates à Taïwan en 1991.

*Post-scriptum :*

<http://permanent.nouvelobs.com/soci...>